

✓ Environnement : une commune plus durable, une nature préservée



ENGAGEMENT N°30 : AMÉLIORER L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE

- VEILLER À UN ENTRETIEN RIGOUREUX ET RÉGULIER DES ESPACES VERTS
- RENFORCER LA PROPRETÉ URBAINE (POUBELLES, DISPOSITIFS ANTI-MÉGOTS...)
- UTILISER L'OUTIL "VOISINS VIGILANTS" POUR SIGNALER LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT
- EXPÉRIMENTER DES FILETS ANTI-DÉCHETS DANS LA VIENNE

Nos parcs et accotements profiteront d'un **entretien rigoureux : tontes différenciées, bordures soignées et massifs variés**. Nous renforcerons la propreté urbaine avec un **nettoyage plus fréquent** et des dispositifs anti-mégots. Grâce à "Voisins Vigilants", chacun pourra signaler facilement une atteinte à son environnement. Nous testerons aussi des filets destinés à capturer les déchets flottants dans la Vienne.

ENGAGEMENT N°31 : MIEUX VALORISER ET ENTREtenir NOTRE MILIEU NATUREL

- METTRE EN VALEUR LES SENTIERS DE RANDONNÉES
- VALORISER LES BORDS DE VIENNE ET DE L'AURENCE
- PROMOUVOIR LE VALLON DE LA CHAPELLE ET LE SITE DU MEYNIEUX

Nous voulons permettre à chacun de redécouvrir les paysages islois. Les **sentiers seront mieux balisés et entretenus**. Les **bords de Vienne et de l'Aurence seront rénovés** et réellement valorisés. Enfin le vallon de la chapelle et le site du moulin du Meynieux se verront pleinement intégrés aux sentiers de la commune afin d'apprécier et respecter notre milieu naturel.



DONNÉES COLLECTÉES PAR IPSOS

68%

des Français considèrent leur animal comme un membre de la famille.

ENGAGEMENT N°32 : FAIRE UN CIMETIÈRE ASSAINI, PAISIBLE ET RESPECTUEUX DE TOUS LES DEUILS

- REMISE AUX NORMES DU CIMETIÈRE
- GÉRER LE CIMETIÈRE AVEC UN OUTIL NUMÉRIQUE
- LANCER LA VÉGÉTALISATION ET L'EMBELLEMENT DU CIMETIÈRE
- AMÉNAGER UN JARDIN DU SOUVENIR ET UN LIEU DÉDIÉ AU DEUIL PÉRINATAL
- CRÉER UN CIMETIÈRE INDÉPENDANT POUR VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Nous lancerons la **végétalisation et la remise aux normes** du cimetière pour en faire un **lieu paisible, embelli et mieux entretenu**. Un lieu dédié au deuil périnatal et un jardin du souvenir y seront aménagés dans un cadre apaisé et respectueux de tous les deuils. Nous moderniserons aussi sa gestion grâce au numérique. Enfin, un cimetière animalier indépendant verra le jour, offrant un lieu digne pour nos compagnons disparus.



ENGAGEMENT N°33 : FAIRE D'ISLE UNE VILLE PLUS VERTE

- CRÉATION D'UN NOUVEAU PARC AU BOIS DES BAYLES
- PLANTER 1000 ARBRES NON ALLERGÈNES
- CANDIDATER DE NOUVEAU AU LABEL "VILLES FLEURIES"
- RÉALISER UNE COULÉE VERTE DE L'ENTRÉE DE VILLE AU CENTRE-BOURG
- ILOTS DE FRAICHEUR ET ARCHES VÉGÉTALISÉES DANS LE CŒUR DE VILLE

Nous mènerons une **politique de renaturation ambitieuse** pour mieux vivre aujourd'hui et protéger demain. **La nature en ville n'est plus un luxe** : c'est une réponse concrète aux fortes chaleurs, à la pollution et à la bétonisation devenue excessive. En ramenant le végétal au cœur d'Isle, nous faisons le choix d'**une ville plus fraîche, plus saine et plus belle** pour tous.

ENGAGEMENT N°34 : UN URBANISME REPENSÉ

- REDESSINER L'URBANISME DU CENTRE-BOURG ET DES VILLAGES
- IMAGINER UN ÉCOQUARTIER

Nous repenserons les espaces publics pour **apaiser la circulation et accessibilité dans l'ensemble des villages de la commune**. **Dans le centre-bourg, nous mènerons une végétalisation ambitieuse et nous prévoyons des îlots de fraîcheur**. Nous solliciterons Limoges Métropole pour étudier la création d'un écoquartier innovant, mêlant emplois, logements et nature autour d'un **acteur économique majeur**. Il incarnera un aménagement conciliant dynamisme, qualité de vie et transition écologique.

ENGAGEMENT N°35 : MESURER L'IMPACT ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI

- CO-CONSTRUIRE UN OUTIL CITOYEN DE MESURE, UN "ÉCO-SCORE" DU BÂTI MUNICIPAL
- MESURER L'IMPACT ÉNERGÉTIQUE DE CHAQUE GRAND PROJET ENGAGÉ COMME L'ESPACE BAYLES ISLE
- RENDRE PUBLIC L'ENSEMBLE DES RÉSULTATS ET INSTAURER UNE CITOYENNETÉ ENVIRONNEMENTALE
- INSTAURER DES "SEMAINES VERTES" DANS LES ÉCOLES POUR FORMER LA JEUNESSE À L'ÉCOLOGIE

Avec vous, nous créerons un **outil citoyen pour mesurer l'impact environnemental et énergétique du bâti municipal** et nous rendrons ces résultats publics. Nous lancerons un plan de **rénovation thermique** des bâtiments communaux (solaire, eau, énergie...) et convertirons progressivement la flotte municipale à l'électrique. Dans les écoles, des "semaines vertes" seront organisées pour renforcer la citoyenneté environnementale. **Une action concrète et durable**.



ENGAGEMENT N°36 : REPENSER NOS MOBILITÉS

- RENFORCER L'INTERMODALITÉ DES TRANSPORTS : VOITURES, BUS, VÉLOS
- REPENSER LES PISTES CYCLABLES AU PROFIT D'UNE VÉRITABLE CONTINUITÉ
- ÉTENDRE ET DENSIFIER LES LIGNES DE TRANSPORT DANS LE CENTRE-BOURG
- INTERFACE AVEC LE FUTUR RER MÉTROPOLITAIN DE LIMOGES MÉTROPOLÉ

Nous voulons une mobilité fluide où **tous les modes de transport se complètent** : parkings relais, vélos en libre-service, lignes de bus pour desservir notamment le CHU de Limoges. Nous repenserons le **réseau cyclable au profit d'un véritable parcours continu** à travers la commune avec moins de tronçons isolés. Aussi, nous anticiperons l'arrivée du futur RER métropolitain pour connecter Isle à l'ensemble de son territoire.



"L'urbanisme consiste à penser la ville d'aujourd'hui et de demain. Protéger nos enfants du réchauffement climatique, apaiser la circulation, bâtir des espaces où chacun se sent bien, c'est l'ambition que nous portons pour notre ville."

Jean-Paul
DELOMENIE

